

«On est venu me chercher»

NYON Fabienne Freymond Cantone va quitter son mandat de députée pour entrer au Conseil d'administration de la BCV.

MARIE-CHRISTINE FERT
marie-christine.fert@lacote.ch

Si la nomination de Fabienne Freymond Cantone comme nouvelle administratrice de la Banque cantonale vaudoise (BCV) a été annoncée officiellement vendredi dernier, cela faisait une semaine que l'intéressée savait qu'elle avait été choisie. «On est venu me chercher. J'ai un profil qui manifestement correspondait», explique-t-elle, ravie de ce nouveau challenge. Après quatre auditions pour tester ses connaissances dans le domaine de la finance, et sur désignation du Conseil d'Etat, la socialiste a été retenue.

Faire le deuil du Parlement

Un nouveau membre a également été désigné, Jean-François Schwarz. Ce retraité a plus de quarante ans d'expérience dans la banque, et a occupé les fonctions de directeur général à la BCV.

Selon Fabienne Freymond Cantone, titulaire d'un master en sciences économiques, sa connaissance des milieux ban-



Fabienne Freymond Cantone va devoir quitter le Grand Conseil. En 2017, elle avait été élue pour un quatrième mandat. ARCHIVES SIGFREDO HARO

caires a été un élément déterminant (lire encadré). Et le fait qu'elle ait été candidate au Conseil d'Etat l'a, dit-elle, «remise sur la carte». Le coup de projecteur sur son parcours pendant la campagne électorale interne au Parti socialiste, ajouté au fait qu'il fallait quelqu'un de gauche pour succéder à l'écologiste Luc Recordon dont le mandat arrivait à échéance, tout comme celui de Paul-André Sanglard, ont joué en sa faveur. «Le domaine de la finance, je ne l'ai jamais abandonné, c'est le nerf de la guerre dans les politiques publiques», précise celle qui a occupé ce dicastère au sein de l'exécutif nyonnais. «En tant que députée, je me suis beaucoup engagée au plan cantonal, là je vais le faire d'une autre manière», note-t-elle. Avec cette nomination et «afin de respecter

les règles en vigueur», elle va devoir quitter le conseil d'administration de la Compagnie générale de navigation (CGN) et démissionner du Grand Conseil. «Il y a un deuil à faire», souligne-t-elle. D'autant que Fa-

bienne Freymond Cantone siège depuis seize ans au sein du Parlement vaudois et s'était vu accorder par son parti une dérogation pour pouvoir se présenter aux élections de 2017. «On ne peut pas être partout.

C'est un vrai pincement au cœur de quitter cette instance, mais il faut aussi aller de l'avant», commente-t-elle. Ses nouvelles fonctions d'administratrice occuperont l'équivalent d'un 20% de son temps professionnel. ◊

SON PARCOURS EN QUELQUES DATES

- A partir de 1985, après l'obtention d'un master d'économie à l'Université de Genève, Fabienne Freymond Cantone est auditrice chez Arthur Andersen.
- De 1989 à 1995, déménagement à Lugano où elle travaille à la Banca della Svizzera italiana (BSI). Dans cet établissement, elle a été la collaboratrice du président de son Conseil d'administration.
- De 2006 à 2011, elle est municipale des finances à la Ville de Nyon. Elle était entrée au Conseil communal en 1997.
- En 2003 et 2004, la députée est membre de la commission d'enquête parlementaire sur la BCV.
- 2007 - 2012, elle est membre de la commission des finances du Grand Conseil.
- 2017 elle préside la commission de gestion du Parlement vaudois.

GRAND CONSEIL Cédric Echenard lui succédera



ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

Présidente de la commission de gestion, Fabienne Freymond Cantone entend

terminer son rapport et démissionnera fin juin. C'est le municipal rollois Cédric Echenard qui la remplacera. ◊

«La finance, c'est le nerf de la guerre dans les politiques publiques».

FABIENNE FREYMOND CANTONE
NOUVELLE ADMINISTRATRICE DE LA BCV

CHAVANNES-DE-BOGIS Enfin la fin des travaux routiers

Après des mois de travaux, le réaménagement de la route de Bogis-Bossey sera terminé le 16 avril avec la pose de la couche de finition sous forme d'un revêtement bitumineux phono-absorbant. Les travaux préparatoires sont réalisés en deux étapes. Jusqu'à ce lundi 9 avril, entre la limite avec Bogis-Bossey et le numéro 12 de la route du village, les véhicules se rendant à Crassier seront une nouvelle fois déviés par le chemin des Chalets et la route des Coudres; et dans le sens inverse, ils seront déviés par le chemin du Collège. Aujourd'hui et demain, les véhicules se rendant à Crassier passeront par la route de la Sallivaz, les chemins des Vergers et du Jura et en sens inverse, ils transiteront par les chemins de la Dôle, des Vergers et la route de la Sallivaz. De plus, les deux arrêts de bus sont déplacés

Michel Mayor, un conférencier qui sait faire rêver

NYON L'astrophysicien participera demain à une conférence. Un exercice qu'il apprécie.

«Il y a deux ans en arrière, je m'étais limité à vingt-cinq conférences par an. Maintenant, j'en fais une quinzaine. La plupart du temps, c'est agréable», relève Michel Mayor.

En 1995, il avait découvert avec Didier Queloz la première planète située en dehors de notre système solaire. Titulaire de nombreuses distinctions pour ses travaux, le scientifique, aujourd'hui à la retraite, est un homme très demandé. «Je ne suis pas désœuvré», plaisante-t-il. D'autant moins qu'il a toujours un pied à l'observatoire de Genève en tant que professeur honoraire. Devant des scientifiques, le grand public, ou des gymnasiens, il aime raconter sa conquête de la galaxie. Avant de se rendre à Cambridge en juillet,



Quand Michel Mayor parle de ses découvertes, il sait trouver les mots pour passionner son auditoire. ARCHIVES LA CÔTE

du Manoir à l'invitation de l'Union des femmes de Nyon. Le Trélesien note qu'il ne pouvait pas refuser une telle demande à quelques kilomètres de chez lui...

Et assurément l'assistance sera transportée par les explications de cette sommité qui a

Michel Mayor s'élançait dans ses descriptions, il fait voyager ses interlocuteurs à travers les étoiles.

Des outils de plus en plus performants

Et, inévitablement, la question de la recherche d'autres

l'univers sera au cœur des discussions. «On est tout proche d'avoir les outils adéquats pour les détecter», observe-t-il. Après...

D'autres mondes dans l'univers, qu'est-ce que cela signifie? Michel Mayor s'attardera longuement sur cette thématique lors de sa conférence nyonnaise. Il y a plus de 2000 ans, dit-il, les philosophes grecs discutaient déjà de ce sujet.

L'astrophysique, souligne ce chasseur de planètes, «est un beau domaine qui mélange la science, la technologie et le rêve, et il ne fait que prendre de l'ampleur». Un domaine que ce scientifique a su vulgariser. Et c'est pour cela qu'il est tant sollicité! ◊ MCF

INFO

D'autres mondes dans l'univers
Conférence organisée par l'Union des femmes de Nyon, mardi 10 avril à 20h

FIN DE CHANTIER On peut à nouveau plonger à la piscine de Chésereux



Les bassins sont accessibles dès ce lundi. ARCH. SIGFREDO HARO

Inondées en janvier dernier, les installations techniques de la piscine intercommunale d'Asse et Boiron, à Chésereux, ont nécessité une intervention longue et coûteuse. Les bassins rouvrent aujourd'hui aux écoles et au public, tout comme la cafétéria, après 77 jours de fermeture.

Le 22 janvier dernier. Ce jour-là, l'Asse, qui avait quitté son lit au-dessous de Bonmont, était venue déverser ses flots jusque dans les sous-sol de l'infrastructure intercommunale. Et cette eau qui s'est déversée autour de la piscine – mais pas dans les bassins – a provoqué des dégâts considérables dans les installations techniques: ventilation, distribution électrique, pompes et moteur, gestion électronique et menuiseries ont dû être refaits à neuf. Le coût de ces dommages est estimé à 237 000 francs.

Dégâts du sous-sol au toit

Quelques mois plus tôt, le 14 septembre, c'est le toit qui avait été endommagé par une tempête. Sur ce sinistre-là, les dégâts sont devisés à 80 000 francs et les réparations sont en cours, sans perturbation sur l'exploitation des bassins.

Initialement annoncée pour la mi-mars, la réouverture ne sera finalement effective que ce lundi 9 avril. De quoi redonner le sourire aux écoles de natation qui exploitent ces bassins et à la pâtissière Sophie qui sert ses gourmandises à la cafétéria.

Éviter que la piscine ne reprenne l'eau

«Et qu'a-t-on prévu pour éviter que cela se reproduise», interrogeait récemment un conseiller communal de Chésereux. Dès la décade de l'Asse à fin janvier, des pelleuses sont intervenues pour rehausser quelque peu une digue le long de l'Asse. «Mais cette montée des eaux de janvier a été particulièrement impressionnante, car avant de déborder vers la piscine, la rivière avait créé un vrai lac, en contrebas de la route de Bonmont», relève Serge Melly, président de l'Association intercommunale d'Asse et Boiron (AIAB), propriétaire de la piscine.

Si les champs du secteur dits En Grands Vignes sont réputés pour régurgiter leur excès d'eau en cas de fortes pluies, le débordement de l'Asse n'est pas un phénomène connu pour être récurrent. «N'empêche, en sus de la petite digue le long de la rivière, nous envisageons aussi de dresser un muret qui évite que l'eau descendant la route de Bonmont ne s'infiltre directement dans le sous-sol de la piscine via les bouches d'aération», précise le président de